

Tintigny, le 15/10/2018

Commune de Vaux-sur-Sûre
Réunion de la CLDR du 20 septembre 2018
Smart village - cœurs de villages - logements tremplins

Présences

Commune : Yves Besseling, Bourgmestre ; Patrick Notet et René Reyter, Echevins

IDELUX : Benoit Muller

CLDR : voir annexe.

FRW : Stéphane Guében, Fanny Van der Smissen.

Ordre du jour

- Smart City : Quels développements numériques utiles pour nos villages ? par Benoît Muller d'Idélux
- Lancement du (ou des) prochain(s) projet(s) :
 - Maison de village de Juseret
 - Aménagement des centres de villages : proposition du Collège et phasage
- Suivi des projets DR : Cobreville, Maison de la ruralité, logements tremplin, réseau de chaleur

Smart City

Présentation par Benoît Muller, chef de projet Idelux (benoit.muller@idelux-aive.be)

Idelux réalise une étude sur plusieurs communes dans le cadre d'un appel à projet « smart ruralité ». La démarche a pour but de développer la connectivité des communes rurales.

Une ville intelligente et durable est un écosystème de parties prenantes (gouvernement local, citoyen, associations, entreprises, universités, centres de recherche...) engagé dans une stratégie de développement durable en utilisant les nouvelles technologies (notamment numériques) comme facilitateur pour atteindre les objectifs de durabilité (développement économique, bien-être social et respect environnemental) (*Définition du Smart City Institute*).

En devenant « plus intelligentes », les villes et communes doivent offrir des infrastructures et des services plus flexibles, interactifs et efficaces à destination de tous les publics qui sont à leur contact (habitants, visiteurs, associations, entreprises...). Ce concept s'applique à une ville comme à une commune ou un territoire rural.

Idelux propose ainsi une démarche en plusieurs étapes :

- 1) La rédaction d'une Road Map Smart City (stratégie) avec la rencontre de différents acteurs (Collège, citoyens, entreprises, ...) dans le but d'identifier les spécificités du territoire ainsi que les principales menaces et opportunités, et l'intégration des projets "smart" dans une vision à long terme, tout en répondant aux enjeux du territoire ainsi qu'en tenant compte des priorités et des éléments "smart" déjà existants ;

- 2) Des propositions d'évolutions "smart" et d'accompagnement des communes dans la mise en place de leur transition numérique ;
- 3) Le développement et la concrétisation de projets spécifiques avec la gestion de marchés particuliers relatifs à des applications mobiles spécifiques, à l'organisation interne de services, à la création de nouveaux sites internet, à la mise en place de plateformes spécifiques...

La réunion s'inscrit dans la première étape.

Consultation des membres de la CLDR, animée par la Fondation rurale de Wallonie

Répartie en deux sous-groupes, la CLDR est invitée à compléter la liste d'idées de projets déjà identifiés par monsieur Muller auprès de différents acteurs communaux.

Pour stimuler la créativité, les membres ont été invité à répondre aux mêmes questions en fonction de différents rôles. Ex : Comment le numérique peut apporter une aide/un soutien lorsqu'on est : un commerçant, un aîné, un jeune, un enseignant, un agriculteur ou une jeune famille ?

Résultats des discussions

Économie

Commerçant/indépendant	Proposer (faciliter) des systèmes de réservation + paiement en ligne pour les commerces locaux. Ex. : boulangerie Achat en ligne de chèques commerce (ADL) Livraison à domicile peu développé en Province de Luxembourg : utilisation de drones ?
------------------------	---

Culture et tourisme

Commerçant/indépendant	Mieux communiquer sur les services Ex. : coiffeuse, esthéticienne,...
Divers	Développer surtout le tourisme vert ! Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la technologie du GPS dans les circuits de randonnée (existantes ou à créer) <ul style="list-style-type: none"> ○ Veiller à ne pas se limiter aux frontières communales. ○ Rem : un travail de ce genre devrait être mené par le PNHSFA. • Valoriser le patrimoine <ul style="list-style-type: none"> ○ Par l'utilisation des QR codes pour lire des fiches « techniques » pour chaque village. ○ Par la réalité augmentée. • Mieux informer sur les éléments de sécurité (accessible aux poussettes, aux enfants, traversées dangereuses, ...). • Permettre la participation par : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ajout de photos personnelles, ... ○ Des visites/balades insolites : à un point précis, il faut donner une réponse par sms/mail et on reçoit les indications pour passer à l'étape suivante. • Permettre la réservation en ligne de vélos (maison de la Ruralité) et/ou d'hébergements. Plateforme d'échanges/de prêts entre citoyens (donnerie ?) : « j'ai des pommes qui en veut ? ».

	Le numérique peut être un gain de temps pour certains publics, notamment les jeunes et les familles. Mais il peut aussi être un facteur de perte de contact ou une diminution du lien social.
--	---

Citoyens et éducation

Aîné	Vidéo surveillance (sentiment de sécurité). Plateforme de demande d'un service, d'entraide, d'échange, d'information, de connaissance.
Directeur scolaire/enseignant	Communication via smartphone vis-à-vis des parents d'élèves
Jeune famille qui s'installe	Conférences vidéos sur des sujets concernant la crèche, l'école Gestion des garderies et des repas en ligne : prévenir des présences/absences, savoir quand il faut payer, connaître le nombre de repas disponibles sur son compte, ...

Administration

Commerçant/indépendant	
Aîné	Formation numérique pour les aînés ou les éloignés du numérique. Il ne faudrait pas aggraver la fracture numérique. Ex. : parrainage,
Étudiant/jeune	Agenda des activités : aider à savoir ou faire savoir Distribuer/offrir des lecteurs de carte d'identité
Agriculteur	Aider les agriculteurs avec des documents pré-remplis
Divers	Développer le site communal pour qu'il soit « responsive » Permettre aux citoyens d'avoir un suivi sur sa propre production de déchets. Le but pouvant être de gérer au mieux pour ne pas dépasser son forfait ou de mieux comprendre sa production avec une information plus régulière (aujourd'hui, elle est annuelle et c'est trop long) ou de se situer par rapport aux autres via des statistiques, ... Pouvoir lancer des « alertes » informations communales Mieux diffuser les comptes rendus/synthèses des réunions communales : conseil communal, PV, ... Définir une personne de référence numérique à la Commune. Documents administratifs en ligne (pour éviter les déplacements - surtout pour les aînés) Réservation en ligne des terrains de sport

Mobilité

Commerçant/indépendant	Aider les commerces locaux à fournir des services de commande online et d'envoi à domicile Information sur les commerces : horaires d'ouvertures, vacances annuelles, actualités
Aîné	Tout ce qui peut aider la mobilité et notamment le covoiturage : <ul style="list-style-type: none"> • Un frein actuel est dans l'anonymat des chauffeurs. Connaître ou pouvoir choisir avec qui on est d'accord de covoiturer pourrait aider • Il y a des navettes régulières à valoriser. Ex. : tout le monde se rend régulièrement à Bastogne
Étudiant/jeune	Faciliter les transports réguliers des enfants à leurs activités de loisirs <ul style="list-style-type: none"> • Soit via un outil de communication entre parents

	<ul style="list-style-type: none"> • Soit via un outil mis à disposition des associations, clubs,...
Directeur scolaire/enseignant	<p>Suivre le bus scolaire en direct pour évaluer son heure réelle d'arrivée et ne sortir qu'au bon moment. Faciliter les communications collectives lors des excursions : « on est arrivé » ou « retour prévu à 17h15 ». Les systèmes de répondeur ou de chaîne d'info sont lourds et dépassés. Soutien aux initiatives de type pédibus : s'inscrire, se désinscrire, connaître l'adulte en charge, ...</p> <p>Conclusion : une plateforme de communication entre les différents acteurs de l'école (direction, profs, accueil extrascolaire, parents, enfants) pourrait être très utile.</p>
Jeune famille qui s'installe	Communiquer un répertoire des commerçants et services
Divers	<p>Les nouveaux systèmes de parking comme celui d'Arlon est bien mais correspond à la ville et non à une commune comme Vaux-sur-Sûre.</p> <p>Le numérique peut limiter les déplacements en voiture. Covoiturage d'objets.</p>

Énergie

Étudiant/jeune	Aider les clubs des jeunes à être moins énergivore. Système d'information sur leur consommation. Outil de gestion pour éviter les « oublis » : éclairage, chauffage,...
Directeur scolaire/enseignant	Sensibilisation en générale Suivi des consommations (énergie et déchets) pour chaque classe + concours de la meilleure classe
Agriculteur	Partager le système de prédiction météorologique de la Commune : une meilleure information devrait permettre une meilleure gestion
Divers	<p>Évaluation des bâtiments publics et privés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Audit énergétique • Caméra thermique <p>Meilleur suivi des consommations de tous les bâtiments publics et notamment les salles de village ou de sport</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les utilisateurs (ponctuels ou réguliers) à estimer et gérer leur consommation à chaque utilisation. Ex. un bouton poussoir = une telle quantité = un tel prix. <p>Le numérique peut limiter la consommation de papier.</p>

Suivi des projets

Cobreville

Le dossier est en phase finale : l'adjudication. La Commune a procédé à un appel d'offre auprès de plusieurs entreprises. Celles-ci ont déjà répondu et l'auteur de projet, Benoit Georges, réalise actuellement un comparatif. Une fois l'entreprise sélectionnée par le Collège, le dossier passera une dernière fois devant le ministre pour validation. Cette étape passée, la Commune sera libre de donner l'ordre de commencer les travaux !

Maison de la ruralité

Le dossier est légèrement en avance sur celui de Cobreville. L'entreprise est déjà sélectionnée et le dossier est en route pour l'ultime validation ministérielle. La Commune devrait être en capacité de lancer les travaux avant la fin de l'année.

Réseau de chaleur

Le dossier a pris du retard, notamment dans la définition des modalités de revente de chaleur aux privés. Heureusement, la procédure globale sera raccourcie. Habituellement, ce n'est qu'une fois qu'un auteur est désigné que celui-ci commence à proposer des esquisses qui seront approfondies et permettront de définir un estimatif. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une mission « ensemblière », c'est-à-dire que les entreprises qui répondront devront fournir une offre comprenant la conception, la réalisation et l'entretien (10 ans min). La sélection de l'auteur équivaut donc au choix définitif du projet (conception et estimatif compris).

Logements tremplins

Le dossier avance bien. La convention DR (= garantie de subvention) devrait être signée par le ministre avant la fin de l'année. L'auteur approfondit l'étude du projet (prise en compte des remarques de l'administration, avis de l'urbanisme, des pompiers,) afin de présenter un avant-projet à la CLDR d'ici quelques mois. Une fois l'avant-projet approuvé, le dossier devient technique (rédaction d'un cahier des charges) et administratif (permis d'urbanisme, accord des administrations régionales pour les raccordements, l'énergie (PEB), le respect des procédures légales (tutelles), ...).



Maison de village et d'une infrastructure sportive à Cobreville



Réseau de Chaleur à Vaux-sur-Sûre



Maison de la ruralité



Logements tremplins à Rosières

Les projets immatériels

- Maison de la Ruralité : une rencontre vient d'être organisée avec les acteurs culturels, associatifs et touristiques locaux. Cette réunion était pilotée par Anne Morsomme, future coordinatrice du projet. Lors de cette rencontre, une première réflexion autour du calendrier annuel des activités a été initiée. Les acteurs présents ont montré une forte volonté de collaboration et de coordination.
- GT nature : le groupe propose un calendrier d'activité régulière et diversifiée. Bravo !

- WADA (Wallonie amie des aînés) : Vaux-sur-Sûre fait partie des 5 communes pilote pour cette initiative. Après deux années de travail encadrée par l'UCL, les aînés aux commandes de ce projet sont proches de déposer un plan d'actions en faveur de la qualité de vie des aînés.

Prochains projets

Les projets évoqués ci-dessus étant bien sur les rails, il est proposé à la CLDR de réfléchir aux prochains projets.

1. Maison de village de Juseret

Pour rappel, une première phase de travaux a déjà été réalisée avant le PCDR et a permis d'aménager un local pour les villageois ainsi que trois logements communaux.

Le Collège a rencontré dernièrement les représentants du village de Juseret dans le cadre d'une deuxième phase, afin de doter le village d'une véritable infrastructure de rencontre. Il en résulte que les villageois souhaitent des aménagements conséquents. Il est notamment question de doubler la taille de la salle, de créer un local à l'étage, d'aménager les abords et résoudre des problèmes d'égouttage. Ils préfèrent attendre le temps nécessaire pour un résultat de qualité. Le financement en développement rural semble dès lors le plus approprié.

→ Il est proposé de lancer la demande de convention en développement rural.

La CLDR approuve à l'unanimité.



1^{ère} phase de travaux à la salle de village de Juseret : salle et 3 logements communaux.

2. Aménagement de cœurs de villages

Pour rappel, ce projet fait partie du lot 3 (donc pas de description précise dans le PCDR) et avait été placé en année 3 de la programmation triennale prévue par la CLDR en mars 2018, lors du Rapport Annuel.

Dans un premier temps, le Collège a mené une réflexion en interne basée notamment sur des aspects pratiques tels que l'existence ou non d'un espace aménagé, la présence de propriétés communales dans les villages, un lien avec le PCM (plan communal de mobilité), l'évolution démographique, ... 11 villages ont retenu l'attention du Collège : Assenois, Bercheux, Chaumont, Chenogne, Cobreville, Juseret, Lescheret, Nives, Remichampagne, Sibret, Vaux-sur-Sûre.

Dans un second temps, une rencontre a eu lieu avec la DGO3 lors de laquelle des précisions ont été apportées sur les modalités de financement possibles. Il en ressort notamment qu'il sera possible d'effectuer plusieurs demandes de conventions pour cette seule fiche projet. Cela signifie qu'il ne nous est pas imposé de déposer une demande globale prenant en compte tous les villages mais bien une demande par village. Ouf !

Prenant en compte ces différents éléments, le Collège propose :

- De commencer sans attendre par l'étude du village de Bercheux
- De poursuivre dès 2019 par une réflexion plus large permettant de déterminer les villages sur lesquels agir et dans quel ordre de priorité. Il s'agirait d'un vaste chantier qui occupera la CLDR pendant plusieurs années !

Éléments de débats

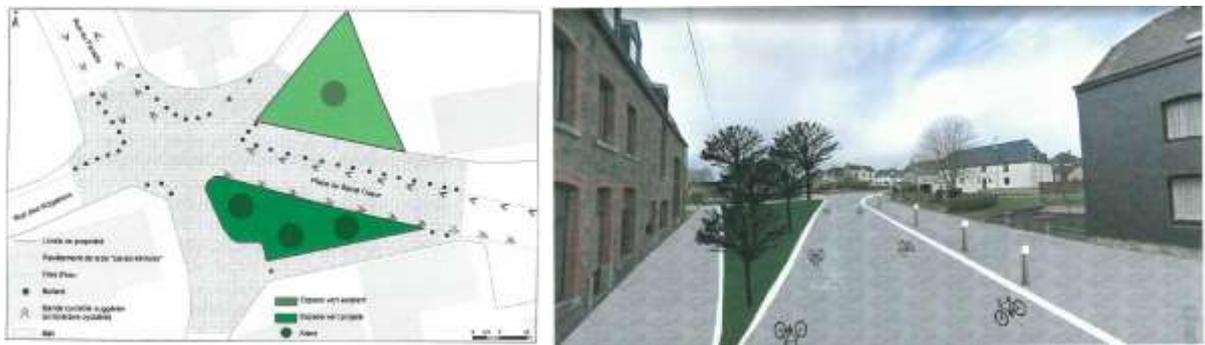
- Les travaux ne peuvent avoir lieu que sur propriété communale. Néanmoins, la Commune est ouverte au rachat de parcelles qui s'avèreraient utiles.
- Les projets en développement rural (= via le PCDR) doivent avoir une certaine ampleur. Il ne s'agit pas de simplement placer un banc. Néanmoins, pour les plus petits projets (ou villages), l'étude globale permettra d'être prêt en cas d'appel à projet.
- Il est proposé de se rendre sur le terrain avec la CLDR pour mener la réflexion sur les différents villages.
- Pourquoi commencer par Bercheux ?
 - ➔ *Parce que le village de Bercheux est un des plus gros villages de la commune et qu'il a peu bénéficié d'investissements comme Sibret ou Vaux-sur-Sûre.*
 - ➔ *La Commune est propriétaire des excédents de voiries et de plusieurs terrains adjacents*
 - ➔ *Le centre de Bercheux revient régulièrement dans les conversations et semble faire l'adhésion*
 - ➔ *Le centre de Bercheux est pointé par le PCM comme un espace à valoriser (convivialité et sécurité)*
 - ➔ *En conclusion, il semble que d'une manière générale ce village soit le plus avancé et permette un lancement immédiat*

La CLDR exprime son accord sur la stratégie proposée, soit démarrer de suite par Bercheux et mener dans la foulée une étude.

Cette décision étant prise il est demandé à la CLDR de réfléchir aux lignes directrices de l'aménagement du centre de Bercheux. Ces éléments serviront à rédiger avec plus de précision le cahier des charges pour les auteurs qui remettront prix pour ce projet.

Pour mener cette réflexion la FRW présente rapidement le village via une visite virtuelle (photos et Google Street View) ainsi que les enjeux et l'esquisse réalisée dans le cadre du PCM :

- Tendre vers des cœurs de village plus conviviaux → espaces de rencontre
- Apaiser la circulation
- Verdurer les espaces minéralisés + bancs



PCM 2018 : enjeux et esquisse du centre de Bercheux

La CLDR s'exprime via une animation basée sur les cinq grands principes d'aménagement d'un espace public : globalité, spécificité, convivialité, sécurité et sobriété.

Définition du périmètre :

- Depuis le carrefour devant l'église jusqu'au carrefour côté Juseret compris.
- Éventuellement prendre en compte le cheminement piéton jusqu'à la salle.
- Inclure la plaine de jeux, l'ancien cimetière et le monument.
- Tout ne doit pas forcément être réalisé d'un coup (notamment la liaison vers la salle) mais prévoir un aménagement complet qui peut être réalisé en plusieurs phases.
- Il faut demander l'avis des habitants ainsi qu'à l'école (notamment pour les cheminements piétons).

Éléments spécifiques dont il faut tenir compte :

- Ancien cimetière : espace vert à exploiter tout en respectant le caractère « sacré » du lieu + présence d'une Vierge et d'un Christ
- Église
- Monument aux morts
- Plaine de jeux
- Kermesse annuelle
- Bercheux est un village fleuri très actif (bacs fleuris, décorations originales comme les vélos fleuris, ...)
- Passage de bétail (mené en troupeau jusqu'au champs)
- Parking rationnel

Ce qu'il faut faire pour rendre le lieu convivial :

- Établir un lien avec la maison des générations, avec les groupes locaux tel que « village fleuri »
- Valoriser les liens avec le village
- Installer du mobilier urbain (bancs et tables, salle « en plein air » ?, kiosque ?)
- Penser à la plantation d'arbres
- Propreté :
 - Quid des poubelles ? Il n'est pas forcément intéressant d'installer des poubelles pour qu'un lieu reste propre. C'est souvent le contraire... Il vaut mieux responsabiliser les gens à emporter leurs déchets. La question du public touristique reste en suspens.
 - Les déjections canines sont un problème

Point d'attention pour la sécurité :

- Diminuer la vitesse. Proposer un changement de revêtement ou un marquage au sol. Attention lorsqu'on parle de rétrécir la voirie ! Il faut permettre le passage du charroi agricole, de plus en plus imposant (taille, largeur, puissance, vitesse)
- Améliorer l'accès PMR à l'ancien cimetière
- Éclairage de l'église, moderne (pas toute la nuit, dynamique, ...)

Autres éléments :

- Harmonie et unité :
 - o Veiller à doter les différents villages du même type d'intervention et d'équipements (banc, table, signalisation, éclairage, panneau, ...) afin de dégager une identité commune entre les villages, un fil rouge.
 - o Bercheux est le premier village d'une série qui va suivre. Il faudra bien choisir le type de mobilier urbain car il servira de modèle pour la suite.
- Patrimoine : profiter de cette étude globale pour valoriser le patrimoine local.
- Tourisme : installer un panneau reprenant l'histoire du village, raconter une légende locale, utiliser un personnage qui amène le touriste de village en village, QR code pour une balade autour du village, ... Le Parc naturel doit être associé à la réflexion.

Stéphane Guében et Fanny Van der Smissen,
Agents de développement

Annexe - Participants à la réunion du 20/09/2018

PRÉSENTS

Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
Burnon	Aline	Remichampagne	9	6640	VAUX-SUR-SURE
Colot	Sandrine	Clochimont	2	6640	VAUX-SUR-SURE
Dourte	Michel	Rue de Marche	15	6640	VAUX-SUR-SURE
Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
Hornard	Christian	Rue du Wez	35	6640	VAUX-SUR-SURE
Mathu	Brigitte	Assenois	48	6640	VAUX-SUR-SURE
Mouton	Benoît	Rue de Sugy	2	6640	VAUX-SUR-SURE
Nicolay	Pierre	Chemin de Martelange	31B	6640	VAUX-SUR-SURE
Notet	Patrick	Place du Marché	25	6640	VAUX-SUR-SURE
Pierret	Alin	Juseret	77	6640	VAUX-SUR-SURE
Reyter	René	Morhet-Station	14	6640	VAUX-SUR-SURE
Stoffel	Benoît	Virée du Renard	36	6640	VAUX-SUR-SURE
Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	6640	VAUX-SUR-SURE